

INSIDE

Fiducial va encore acheter romand

Le groupe français de services aux entreprises Fiducial vient d'acheter la société genevoise de ressources humaines Ficoba. Selon nos informations, le géant, déjà bien implanté en Suisse, devrait encore agrandir son portefeuille romand ces prochains mois et s'apprête à s'installer dans son nouvel immeuble entièrement rénové dans le quartier de Rive.

Ça va bouger à UBS Genève

Des remaniements se préparent au sein de plusieurs cellules importantes d'UBS Genève, dont les secteurs dédiés à la Bourse et à l'asset management. Nous avons en effet appris que plusieurs collaborateurs avaient reçu récemment une proposition en vue d'une délocalisation dans les bureaux de Zurich. Les discussions seraient en cours au sein des équipes concernées.

Nouveau quartier des régies romandes

Les régies genevoises ont la bougeotte. Et plusieurs d'entre elles semblent privilégier le quartier des affaires de Lancy au centre-ville. Après la régie Rosset (100 personnes), c'est la régie Daudin qui a fait ce choix. Il se murmure que d'autres groupes immobiliers vont leur emboîter le pas. (EB)



Un courtier en action.
Des professionnels veulent éradiquer les mauvaises pratiques en édictant des normes.

Les courtiers en assurances font le ménage

La profession a mal à son image, victime de quelques «moutons noirs» plus escrocs que réels conseillers en assurances. L'Association faîtière veut édicter des normes éthiques strictes.

Ils tapent désormais du poing sur la table et ils veulent le faire savoir. Les courtiers romands en assurances sont las des amalgames faits dans la presse et dans le public entre leur métier et les quelques escrocs qui font parfois la une des journaux. «Notre profession est au service des particuliers et des

entreprises, mais le nom de courtiers en assurances est mal vu.»

Des vendeurs trop insistants

«C'est chaque année le même scénario désagréable lorsque des vendeurs d'assurances peu scrupuleux forcent leurs clients à signer des

contrats maladie avec des démarchages agressifs. Ces escrocs ne font pas partie de notre métier et nous voulons désormais les dénoncer.»

Loïc Dubost, nouveau président de l'ACA (Association des courtiers en assurances), ne mâche pas ses mots. Il nous annonce le lancement d'une campagne d'information afin de rétablir la réputation de ses membres. «L'ACA défend les intérêts de ses membres auprès de divers organismes et autorités, elle est caractérisée par l'application rigoureuse d'une éthique professionnelle. Une commission ad hoc a été montée à ce sujet, une sorte d'Ombudsman des Assurances en Suisse romande.»

Des structures vont disparaître

Dans les faits, les membres de l'ACA, une soixantaine sur environ 300 courtiers en Suisse romande, suivent les recommandations de l'association dans leurs pratiques quotidiennes, notamment en termes de transparence.

«Nous avons ainsi créé une norme, un cadre. Mais nous lançons aussi un appel aux personnes qui doutent des prestations de leur courtier: elles peuvent nous contacter. Nous leur donnerons alors des conseils et des pistes pour agir. Nous pouvons aussi dénoncer les cas les plus graves à la justice.»

L'ACA a également décidé d'agir face à l'évolution du marché des courtiers en Suisse. Celui-ci est très dispersé. Il existe un très grand nombre de petites structures appelées à disparaître ou à être reprises. En parallèle, des groupes étrangers lorgnent les sociétés de courtiers de bonne taille. Avec cette consolidation, un nouveau paysage est en train de naître, l'opportunité est donc intéressante de se débarrasser des acteurs malveillants et de faire connaître les bases éthiques, notamment par le biais d'un forum qui a eu lieu le 27 mai à Ecublens. (EB)

Photos: iStockphoto, DR

Des Romands, numéros un des hélicoptères en France!

Le fonds SEC Partners a investi avec la compagnie aérienne genevoise HBG dans la reprise de la société française HDF (Hélicoptères de France). Un gros coup.

Un hélicoptère suisse sur les mers. Le Tour de France est aussi client.



Un accord va faire date dans le domaine des services des compagnies d'hélicoptères. Le fonds romand de Private Equity SEC Partners s'associe en effet à la famille Blanc, propriétaire du groupe HBG (basé à Genève) et de compagnies en Suisse, pour financer l'acquisition de la société française HDF (Hélicoptères de France). L'ensemble, qui détient plus de 70 hélicoptères répartis sur 22 bases, devient le premier opérateur français et le troisième suisse. Les associés de SEC Partners apportent leur concours à HBG en arrangeant et en souscrivant un financement pour l'acquisition du groupe HDF. (EB)



Swiss Made. Dès 2017, ce seront 60% de la production qui devront être fabriqués en Suisse pour obtenir le fameux tampon.

Le nouveau «Swiss made» pour 2017

Plus strict dès 2017, le label «Swiss made» connaîtra bientôt une petite révolution. Celle-ci est d'ailleurs attendue depuis longtemps par certains producteurs locaux. Dès le début de l'année prochaine, les critères pour obtenir le droit d'estampiller un produit comme étant fabriqué en Suisse seront renforcés.

Le projet «Swissness» adopté par le Parlement en 2013 stipule que 60% des coûts de production d'un produit

doivent provenir de Suisse. L'horlogerie devra également adopter ces nouvelles règles dès janvier 2017, assorties d'une ordonnance spéciale en passe d'être révisée par le Conseil fédéral dans les prochains mois. Celle-ci précise qu'en plus des 60%, le développement technique doit être réalisé en Suisse. Ce renforcement de la législation a été longuement débattu et de nombreux critères ont dû passer devant les commissions.

Vers la retraite à 70 ans?

C'est toute l'économie suisse qui verrait ses habitudes fortement bouger avec l'idée émise par le patron du groupe d'assurances Swiss Life, Patrick Frost. Celui-ci considère que le système de prévoyance vieillesse est en difficulté. Pour rétablir l'équilibre de son financement, il préconise une nette baisse du taux de conversion et une hausse significative de l'âge de départ à la retraite, à 70 ans. Le projet vise également le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, ainsi que le libre choix des assurés du moment de leur retraite, entre 62 et 70 ans, avec une perte de rente ou un bonus à la clé. Enfin, le taux de conversion du capital de prévoyance professionnelle en rente serait abaissé de 6,8 à 6% en quatre ans.